

## La L3 et ces options : un casse tête

Par **Augustus54**, le **08/09/2006** à **01:09**

C'est la rentrée et comme tout étudiant qui se respecte, celui-ci s'inscrit ce que j'ai fait, j'ai donc reçu ma superbe carte d'étudiant new look de Nancy 2. Bon j'ai également reçu la plaquette d'option du semestre 5 et 6!

Jusque là pas de chose anormal mais vu le nombre de possibilités offertes, je me demande comment je vais faire... Alors je me suis dit que vous pourriez peut-être me renseigner sachant que j'ai déjà passé quelques heures à lire les autres posts du genre dans le même topic "d'orientation". J'ai vu grâce à une description des profs que l'équipe pédagogique avait l'air fort sympathique, ce qui est déjà un bon point Image not found or type unknown

Mon problème est que je ne voudrais pas me fermer de porte et donc conserver toutes mes chances pour la suite de mes études, sachant que je n'ai pas d'idées fixes sur les concours ou métiers envisagés. J'aime beaucoup le privé surtout le droit civil, le droit administratif me plaît également beaucoup par contre je sais que le pénal n'est pas pour moi donc on va s'arrêter là pour cette matière. Ensuite j'aime beaucoup l'histoire, mais l'histoire on peut toujours prendre des bouquins...

Alors je vais récapituler mes options possibles :

UE 501 3 enseignement au choix :

- > Droit social
- > Libertés fondamentales
- > Droit civil
- > Droit des sociétés
- > Droit administratif des biens et de la fonction publique
- > Droit international public fondamental
- > Procédure pénale

idem mais en complémentaire

- > Droit social
- > Libertés fondamentales
- > Droit civil
- > Droit des sociétés
- > Droit administratif des biens et de la fonction publique
- > Droit international public fondamental
- > Procédure pénale

- >Histoire de la famille
- >Méthodes des sciences sociales
- >Histoire de spolitiques avant 1789

et pour le semestre 6

Les fonda :

- >Droit civil
- > droit des siciétés
- >Droit institutionnel de l'UE
- >Droit social
- >droit administtratif approfondi
- >Droit international public appliqué

et les complementaires :

- >Droit civil
- > droit des siciétés
- >Droit institutionnel de l'UE
- >Droit social
- >droit administtratif approfondi
- >Droit international public appliqué
- > Droit judiciaire privé
- >Histoire de l'Etat libéral
- >Droit fiscal des personnes

Voila je suis pratiquement sur de prendre civil 5 et 6 après c'est un peu le flou. Donc je remercie par avance ceux qui prendront le temps de me lire et de me répondre...

Par **Yann**, le **08/09/2006** à **07:37**

Personnellement j'ai pris des marières de droit privé en fonda et gardé des matières publiques en option. Ainsi je n'avais aucune porte de fermée et j'ai pu faire un M1 de droit public.

Si tu n'est pas vraiment fixé sur ce que tu veux faire après c'est le meilleurs conseil que je peux te donner. Prends dorit civil en fonda dans tous les cas, c'est une matière très utile, même si tu fais du public après. Les sûretés sont un domaine assez complexe, et qui sert toujours par la suite, et ce même dans ta vie privée.

Par **Augustus**, le **08/09/2006** à **11:06**

Quelqu'un pourrait me dire ce qui est fait dans les cours de Libertés fondamentales...

Autre question, sur le recrutement en Master sur quelles critères se base le jury pour accepter

ou non un étudiant...